

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2010

DISPOSITIONS D'ADAPTATION DE LA LÉGISLATION AU DROIT COMMUNAUTAIRE - (n° 2996)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 76

présenté par
M. Saddier

ARTICLE 2 QUATER

Après la référence :

« 2003/55/CE »,

supprimer la fin de l'alinéa 1.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.